

Nîmes le 1^{er} septembre 2025



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

265 Impasse des Poulines - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 75 90

Portable : 06 07 99 36 85

Email : cgt2@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr Facebook : [cgt.cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

A Madame la Présidente du Conseil Départemental du Gard

OBJET : Préavis de grève pour les journées du 10 au 30 septembre 2025

Madame la Présidente,

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette le projet de budget 2026 présenté par ce gouvernement illégitime, sous la direction du Premier ministre François Bayrou. Le résultat du vote de confiance, le 8 septembre 2025 par le parlement, n'y changera rien.

La politique menée par le Président Macron, depuis son premier mandat, va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe des dominants du capital. Elle est source de division et de haine, offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est due qu'aux plus vulnérables et aux minorités. Pour autant, il s'agit bien du système capitaliste dans lequel nous vivons qui exacerbe les peurs et les haines, empêchant le partage des richesses avec celles et ceux qui la créent, rendant par conséquent impossible la justice fiscale et sociale.

Le 15 juillet dernier, le Premier ministre en a appelé à la responsabilité des parlementaires en détaillant les grandes orientations de son budget. Celui-ci est d'une extrême sévérité envers les salarié-es et les agent-es publics, les personnes précaires, les personnes malades et les retraité-es, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros..

Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique avec :

- Le non remplacement d'un départ à la retraite sur trois ;
- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), en vigueur depuis 2008 ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;

- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre, une économie mortifère sous pression de l'Union européenne comme des États-Unis.

Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi ;
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle ;
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en oeuvre.

Face à ces nouveaux reculs annoncés qui ne sont que la continuité d'une politique au service des ultra riches un mouvement citoyen s'est constitué appelant à bloquer le pays à partir du 10 septembre afin d'aboutir au retrait du budget Bayrou et à une remise en cause du pouvoir macroniste. Notre syndicat souhaite soutenir ce mouvement.

C'est pourquoi notre syndicat dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es du département **pour le 10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025.**

Nous nous tenons à votre disposition, Madame la Présidente, pour vous rencontrer dans le cadre de ce préavis afin d'échanger avec vous notamment en ce qui concerne le soutien que vous pourrez apporter à ce mouvement.

Nous vous prions d'agréer Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Pour la CGT du Conseil Départemental
Francis FOUSSARD

Secrétaire Général